



### 1 – Présentation :

Située en région Occitanie, Cahors est la préfecture du Lot et la principale ville du département. C'est également la ville-centre de la communauté d'agglomération du Grand Cahors. Pôle touristique majeur, célèbre pour son vignoble multiséculaire, sa richesse patrimoniale et sa gastronomie, Cahors dispose aussi d'une économie dynamique autour de plusieurs secteurs d'activités : tourisme, patrimoine, énergie, agro-ressources, santé, électronique, services à la personne, environnement.

Sous l'impulsion de son maire, Jean-Marc Vayssouze-Faure, la commune a engagé une **stratégie de renouvellement urbain** ou comment reconstruire la ville sur la ville. Cultivant cette singularité, Cahors rayonne et exporte ce modèle compact aux centres-bourgs de son agglomération. Elle fait **également référence à l'échelle nationale** tant elle a, aux côtés de quelques autres villes seulement, devancé un mouvement national désormais à l'œuvre consistant à donner la prime à la reconquête des centralités et des tissus existants plutôt qu'au laisser-faire de l'étalement urbain.

Alors que les villes d'équilibre recouvrent de la valeur et de l'attractivité sur la scène nationale, Cahors s'ouvre avec davantage de force encore aux enjeux de la transition écologique et de la co-construction avec les citoyens.

### 2 – Périmètre :

- *Profil d'acteur* : Elu
- *Domaines d'actions* : Tous domaines
- *Territoire* : Cahors (ville moyenne en Occitanie)

### 3 – Projet collectif :

Nature en ville grâce à un programme de renaturation, mobilités actives autour d'un plan vélo ambitieux et d'une future voie verte support des mobilités du quotidien, confortement de la biodiversité, réduction des déchets, développement du bio et des circuits courts dans les cantines, amélioration de la performance et de l'indépendance énergétiques à la faveur d'un programme de réhabilitation des bâtiments publics et de production d'énergie photovoltaïque, programme européen en faveur de l'éco-réhabilitation du bâti ancien, la Ville de Cahors et le Grand Cahors visent à répondre aux défis de la **transition écologique** en adoptant une **vision partagée avec les citoyens**.

La désignation d'un adjoint au maire en charge de la transition écologique et de la participation citoyenne et d'un conseiller municipal délégué à la démocratie participative en témoignent.

La **commission extra-municipale du temps long**, installée le 28 juin 2021, est garante de la prise en compte des questions écologiques, sociales et climatiques dans les projets de la Ville. Composée de 11 citoyens volontaires, de 11 acteurs de la société civile et de 11 élus, la commission extra-municipale examinera également, en cette fin d'année, les quelques 25 candidatures issues de l'appel à projets citoyens lancé avant l'été.

Cette façon renouvelée de revisiter la ville conforte le [projet urbain Cahors, cœur d'agglo](#) qui, depuis 2014, entend favoriser la reconquête de la centralité cadurcienne. Réaménagement de tous les espaces publics du site patrimonial remarquable, transformation de l'ensemble de l'éclairage public de la ville, rénovation de 900 logements dont 150 sortis de vacance, implantation et rénovation des équipements structurants, à chaque fois en centre-ville, pensés comme des générateurs de trafic ([musée national Henri-Martin](#), Halle alimentaire, [complexe cinématographique](#) multi primé pour sa signature architecturale contemporaine...)...autant d'engagements concrets, visibles des Cadurciens et des visiteurs, qui marquent la transformation de la cité et sa singularité dans le concert des villes en région.

#### 4– Chiffres-clés :

- **19 937 habitants** de Cahors (les « Cadurciens ») & 41 795 habitants de l'agglomération du Grand Cahors
- Rénovation de la totalité de l'éclairage public d'ici à fin d'année 2022 (1 200 **points lumineux** entre 2014 et 2020 et **4 000** d'ici à la fin d'année)
- Réhabilitation énergétique et qualitative de près de **900 logements** en centre-ville depuis 2015 dont 150 remis en marché suite à sortie de vacances
- **4** : c'est le nombre de communes de l'Agglomération dans lesquelles s'organise [l'OPAH cœurs de bourgs](#) ou comment décliner le projet urbain cadurciens sur les polarités d'équilibre du Grand Cahors
- **18 producteurs du Lot** fournissent les cantines scolaires, avec l'appui de la légumerie du Grand Cahors qui favorise la transformation de produits prêts à cuisiner issus des circuits courts
- **49 axes** du plan « vélo et circulation apaisée » adopté en 2021 et co-construit avec les citoyens
- **130** : c'est le nombre de nouveaux emplois issus de trois appels à projets remportés par la Ville de Cahors : décentralisation de 45 agents des finances publiques en septembre 2022 et de 32 agents de l'inspection générale de la Gendarmerie nationale à la suite du choix du Gouvernement et implantation d'un lieu de vie par l'Institut des Jeunes aveugles de Toulouse, 60 emplois à venir d'ici fin 2023

#### Mise en perspective du parrain :

Par Cécile DUBLANCHE, Villes au Carré (promotion 2020 des « projets Cèdre du Liban ») :

*« Les territoires de solution donnent de l'espoir aux autres et la fondation devrait participer à les faire connaître. Les projets ne se dupliquent pas mais la méthode cadurcienne rassemble plusieurs paramètres structurants : une stratégie partagée dès le premier mandat, un maire qui porte la vision et devient ambassadeur au local puis au national, de véritables compétences dans les services organisés en mode projet avec forte implication, des résultats visibles qui donnent confiance dans le projet.*

*La fondation soutiendrait ainsi une vision et une organisation (ingénierie) au service de la vision, comme deux invariants pour les territoires de confiance. C'est un programme qui va au-delà du cœur de ville, car il est pensé à l'échelle de l'agglomération, au service des petits bourgs avoisinants. C'est bien Grand Cahors qui rayonne sur le Lot et pas juste la revitalisation du centre-ville. »*